

INTRODUCTION

La Pharmacie Centrale de Tunisie (PCT) a l'exclusivité de l'approvisionnement des structures sanitaires publiques en médicaments. Les clients de la PCT sont donc, entre autres, les centres hospitalo-universitaires, les hôpitaux régionaux, ainsi que les structures sanitaires rattachées aux Ministères de Défense, de l'Intérieur et des Affaires Sociales.

Elle s'occupe de l'achat, du stockage et de la distribution des médicaments à travers un réseau de stockage réparti sur tout le territoire tunisien.

Les produits pharmaceutiques distribués par la PCT sont bien évidemment les médicaments d'importation, mais aussi les médicaments de fabrication locale.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Il s'agit de recueillir l'ensemble des textes réglementaires régissant la distribution des médicaments, l'organisation de la PCT et les marchés publics afin de présenter le modèle tunisien de distribution et de décrire les types d'achat et le circuit de dispensation des médicaments dans le secteur public à travers la PCT.



RÉSULTATS

Avant d'arriver à l'hôpital, le médicament suit un circuit précis faisant intervenir les différents processus de la PCT :



L'achat des médicaments qui ont une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour le secteur public et qui appartiennent à une nomenclature hospitalière officielle, est totalement assurée par la PCT à travers trois principaux types d'achat :

➤ **L'appel d'offre (AO)**: c'est un appel à la concurrence qui peut être national dans le cas où il existe deux AMM locales pour un poste donné, ou international dans le cas où il existe une AMM locale et une autre étrangère ou plusieurs AMM étrangères.

➤ **Le gré à gré (GG)**: c'est un achat par entente directe dans le cas où il existe une seule AMM, pour ce type il y a une négociation des prix par le passage obligatoire à la commission d'achat des médicaments (CAM).

➤ **La mise en place (MP)**: pour les nouveaux produits ayant une AMM hospitalière et après passage par la CAM.

D'autres modes d'achat existent aussi à la PCT comme la consultation (*achat spécifique dans des conditions particulières*) et la commande ferme (*achat personnalisé*).

Cette centralisation des achats au niveau de la PCT, permet d'acquérir un véritable pouvoir de négociation et une rentabilité du coût et de planification des commandes.

Elle forme en association au monopole d'importation, une stratégie visant :



D'autre part, la distribution des médicaments par la PCT se fait à travers un réseau de distribution assez complexe mais qui permet d'assurer la disponibilité des produits à travers tout le territoire tunisien de façon efficace et équitable. En effet, les médicaments qu'ils soient importés ou fabriqués localement sont acheminés vers une réserve hospitalière où ils sont réceptionnés et stockés, ensuite, ces médicaments sont transférés par les propres moyens logistiques et humains de la PCT vers les six dépôts régionaux situés à TUNIS, SOUSSE, SFAX, GAFSA, KEF et MEDENINE.

Ces dépôts sont chargés de fournir les structures sanitaires publiques de leurs régions respectives en médicaments.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Quelque soit le mode d'achat, la PCT assure un approvisionnement régulier du marché, une vigilance et une maîtrise de la gestion des stocks. Elle détient un stock stratégique permanent de trois mois environ de réserve et un stock stratégique qui varie de cinq à six mois pour les produits stratégiques*.

La PCT dispose d'une capacité de stockage d'environ 35000 m² dont 4400 m³ pour les produits thermosensibles; ce sont des locaux appropriés qui respectent les bonnes pratiques de stockage et les bonnes pratiques de conservation.

Le réseau de distribution s'étend à tout le territoire tunisien assurant la qualité et l'accessibilité de tous les citoyens au médicament, conformément à la politique nationale dont l'objectif final est de satisfaire au mieux les besoins de la population.